

En l'absence du certificat du parent.

Le parent peut faire une déclaration assermentée dont voici un modèle de base. La personne doit avoir une preuve d'identité et de résidence (facture Bell, Hydro...) + une preuve de sa date de naissance (carte d'assurance maladie, déclaration de naissance ou autre) Si la personne habite Montréal, elle peut aller dans un bureau Accès Montréal pour qu'un commissaire à l'assermentation appose un sceau et signe le document.

Coût dans un bureau Accès Montréal : 5\$

Ville de Montréal : 514-872-1111 (pour le bureau Accès Montréal le plus près de chez vous)

Déclaration assermentée

Je soussignée _____, domicilié au _____
Nom et prénom du parent *adresse*

à _____, atteste que moi, _____
ville *Nom et prénom de la personne visée par cette déclaration*

né le _____ et que je ne peux fournir mon acte de naissance pour les raisons
date de naissance

suivantes.

Décrire les raisons :

Fait à _____, le _____ 20 _____.
Ville *date*

Signature du déclarant